



Déclaration liminaire du CTSD du vendredi 17 avril 2020

Madame la Directrice Académique, Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

L'annonce de la réouverture des écoles le 11 mai suscite doutes et inquiétudes. Nombre d'élèves et d'enseignants ont hâte d'en finir avec le confinement et de se retrouver dans les classes. Nombre d'enseignants sont inquiets pour leurs élèves : ceux impactés par la fracture sociale plus que par la fracture numérique, ceux dont les familles sont les plus éloignées de la culture scolaire, avec lesquels le contact a été perdu et ils sont certainement très largement sous-estimés par les statistiques très optimistes de notre ministre.

Mais, au SNUipp-FSU, nous le répétons depuis le début de cette pandémie, qu'il s'agisse des déplacements pour échanger des documents scolaires ou de la garde des enfants de soignants et maintenant du déconfinement, il faut prioriser les questions de santé, de protection des individus et de la population, avant tout limiter autant que faire se peut la propagation du virus, des vies en dépendent.

Cette annonce coïncide avec une pression accrue des milieux de l'entreprise pour relancer au plus vite l'activité économique. On le sait, pour que les parents puissent reprendre le travail, il faut que les enfants soient gardés. Nous tenons là sans doute la véritable motivation de cette annonce de réouverture qui paraît aujourd'hui pour le moins décalée, une motivation réelle bien éloignée de la communication ministérielle qui met en avant des problématiques sociales.

Pour le SNUipp-FSU, cette rentrée ne pourra se faire sans des garanties de sécurité sanitaire pour tous et nous doutons que le 11 mai elles soient rassemblées, nous refusons que des enseignants mais aussi les parents de leurs élèves soient sacrifiés sur l'autel de la sacro-sainte raison économique.

Concernant la carte scolaire qui nous réunit à nouveau aujourd'hui, nous avons acté favorablement lors du CTSD du 9 avril les mesures en faveur des écoles maternelles du REP decazevillois. A nouveau, nous actons favorablement dans les mesures proposées aujourd'hui la réalisation d'une revendication de longue date du SNUipp-FSU¹² : la comptabilisation des élèves d'ULIS dans les effectifs des écoles, qu'un article de la loi de JM Blanquer dite de l'école de la confiance avait gravé dans le marbre. Cette comptabilisation était nécessaire et juste : la preuve, elle a immédiatement entraîné les premiers moyens supplémentaires pour ces écoles.

Cependant, lors de la présentation des axes qui avaient dictés vos mesures, il y a une semaine, vous aviez affiché "les classes uniques" comme l'une de vos priorités de cette carte scolaire 2020. Supprimer 4 appuis pédagogiques dans 4 classes uniques (ESTAING, ST-CHELY-D'AUBRAC, VILLEFRANCHE-DE-PANAT, SOULAGES-BONNEVAL) dont 3 à plus de 20 élèves va à rebours de cet affichage somme toute très louable. Pour vous, donc 22, 23, 24 élèves en classe unique, dans des locaux parfois peu adaptés, avec des situations complexes, permettent des conditions de travail et d'apprentissage favorables, acceptables, décentes.

Pour nous, nous l'avons déjà dit, au vu de la dégradation sociale et de la multiplication des situations difficiles y compris en milieu rural, nous estimons comme normal pour les classes uniques ou à 4 niveaux et plus un effectif d'une quinzaine d'élèves et pas plus de 20 en tout état de cause. Vous nous avez dit que vous porteriez une attention particulière pour ces classes uniques dans le recomptage à la rentrée 2020 et que vous affecteriez les moyens nécessaires lorsque la

situation l'exigerait... Nous savons tous très bien que les moyens de rentrée sont très minces, et n'ont pas permis à la rentrée dernière d'accorder des moyens supplémentaires à toutes les classes uniques à effectifs chargés. Le SNUipp-FSU a demandé et continue à demander que ces moyens soient alloués dès aujourd'hui.

La situation des classes uniques n'est pas la seule raison qui aura motivé notre vote en contre lors du CTSD du 9 avril.

Nous vous l'avons dit, les quelques postes supplémentaires suite aux annonces ministérielles sont loin de compenser les dégradations subies et constatées par les enseignants et enseignantes du département, dégradations consécutives à une multiplication des familles paupérisées, des élèves à besoins particuliers, des élèves à comportement perturbateur, à une inclusion menée à marche forcée. D'autant plus que plusieurs écoles à public reconnu particulièrement difficile, chaque année sur la sellette, font l'objet de mesures de fermetures.

Dans ce contexte, les RASED devraient apporter solutions et oxygène. Vous avez reconnu leur état de délabrement en Aveyron mais vous ne proposez aucune mesure pour les réabonder. Pourtant, ils auraient pu s'avérer tellement précieux lors de la réouverture des écoles.

Enfin, nous refusons le projet de réorganisation en l'état des écoles de Capdenac. Projet inabouti qui ne fait l'objet d'aucun consensus ni auprès des équipes enseignantes ni auprès des parents d'élèves. La période actuelle si particulière de crise pandémique ne permet pas de reprendre les discussions nécessaires ni d'envisager les mises en œuvre matérielles inhérente à toute nouvelle organisation. C'est pourquoi, à nouveau, nous vous demandons d'y sursoir.

Enfin, nous tenons à rappeler que le SNUipp continuera à assumer pleinement son rôle, à savoir avant tout défendre, informer les personnels et mener à bien son projet de transformation de l'école et de la société. Mais aussi, nous n'oublions pas que l'école, le service public d'éducation, comme tous les services publics, est un bien commun. Nul ne peut se l'approprier. Nous tiendrons informés des décisions et mesures qui l'impactent aussi souvent que nous le jugerons nécessaire ses usagers mais aussi tous les citoyens, eux qui contribuent par l'impôt à son financement. Nous leur devons cette information : c'est aussi un impératif de transparence, de loyauté et de démocratie.